

CLARTÉ

N°401 Mars 2021

Mensuel d'informations municipales

Conseil Municipal des Enfants : c'est parti !

L'A10 en chantier nocturne (p.5)

Inscription sur les listes électorales (p.5)

Stationnement : payer son abonnement en ligne (p.6)



23 JANVIER



27 JANVIER



N'oublions pas les femmes déportées

Le 24 janvier 1943, 231 femmes sont déportées en direction du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne. C'est le premier train de femmes partant de Compiègne. Parmi toutes ces personnes, deux Corpopétrussiennes, Fabienne Landy et Line Porcher, ne revinrent jamais. Seules 49 femmes rentrèrent chez elles à la fin de la guerre. Mickaël Chapeau, adjoint à la culture et aux cérémonies, a présidé la commémoration en présence de Danielle Bouhourdin, représentante de l'association Femmes solidaires.

Les expos : Jean-Gérard Paumier en visite

Jean-Gérard Paumier, président du conseil départemental d'Indre-et-Loire, a visité les deux expositions ouvertes aux scolaires, en compagnie d'Emmanuel François, maire et de Mickaël Chapeau, adjoint en charge de la culture. *228 ans*, l'exposition qui retrace la vie municipale à Saint-Pierres-Corps de 1792 à nos jours, a été présentée par l'archiviste Christine Faure dans la salle du conseil municipal. Puis, les élus se sont rendus dans la galerie du passage Chabrier où Cynthia Carantin, médiatrice du centre culturel a dévoilé *Travaux d'école*, l'exposition retraçant la vie et l'architecture des écoles.



27 JANVIER & 11 FÉVRIER



28 JANVIER

Immersion en mairie

En janvier et février, une vingtaine d'élèves des collèges Jacques-Decour et Stalingrad ont découvert les services municipaux dans le cadre de leur stage d'observation de 3^{ème}. Au cours d'une matinée, les jeunes ont rencontré des employés de la mairie, aux missions diverses : ressources humaines, communication, espaces verts, aides à domicile, restauration municipale, etc. Ils ont ensuite visité la mairie. Amin Brimou, adjoint en charge de l'éducation, jeunesse et enfance, a participé à ces temps d'échanges.

Job dating avec Petits-fils

L'entreprise Petits-fils, spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, a reçu une dizaine de candidats lors d'un job dating à la salle de la Médaille. Organisé par Pôle Emploi en partenariat avec le service municipal de la jeunesse, le job dating proposait des postes d'aide à domicile dans la Métropole.



9 FÉVRIER



9 FÉVRIER

Des nouveaux logements sociaux près de la gare

Le maire a visité les logements construits par la société 3F Centre Val-de-Loire, à l'angle de l'avenue Stalingrad et la rue Anatole-France, près de la gare. Ce sont 20 logements locatifs-sociaux et un local commercial qui seront livrés fin mars. Le bâtiment abrite 1 238m² de surface habitable (du T2 au T4), un parking et un ascenseur. Les logements sont lumineux, accessibles aux personnes handicapées, et possèdent souvent un balcon ou une terrasse. Étaient présents (photo de gauche à droite) : Souleye Diouf (directeur du développement et de la maîtrise d'ouvrage), Jean-Pierre Billeau (chef de projet et de développement), Emmanuel François (maire), Mickaël Lazarevic (architecte) et Sandrine Espiau (directrice générale de 3F Centre Val-de-Loire).

Dédicace de C. Davenier à la bib

Dans le cadre de l'animation-lecture, les enfants des écoles Henri-Wallon et Viala-Stalingrad ont rencontré Christine Davenier, illustratrice de *Minusculette*, ouvrage que les enfants ont étudié en classe. L'illustratrice était ensuite présente à la bibliothèque pour une séance de dédicaces. L'animation-lecture a lieu chaque année à Saint-Pierre. Cet événement, qui existe depuis 1968, est important pour la municipalité car il permet aux élèves de rencontrer les auteurs et les illustrateurs qu'ils ont étudiés en classe avec leurs enseignants.

En toute transparence



10 FÉVRIER



Premier Conseil Municipal des Enfants

Jour historique à Saint-Pierre-des-Corps : le 10 février 2021 marque la première séance du Conseil Municipal des Enfants. Ce sont 32 jeunes élus qui ont débuté leur mandature, sous les yeux de leurs parents, d'Emmanuel François, maire, Éloïse Drapeau et Amin Brimou, adjoints en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance. Rendez-vous en pages 9, 10 et 11 de ce *Clarté* pour découvrir le dossier dédié à cette initiative.



12 FÉVRIER

Vaccination prochaine des anciens de La Diablerie

Emmanuel François, maire et Laurence Lefèvre, adjointe à la santé, étaient présents à la résidence autonomie La Diablerie pour informer les résidents qu'ils pourront se faire vacciner à compter du 8 mars. Le maire les encourage vivement dans cette démarche.

« *Moi-même j'ai reçu le vaccin. Il faut le faire pour éviter les grosses complications. Une équipe mobile (médecins et infirmiers) se déplacera à la résidence pour cette campagne de vaccination. Vous recevrez le vaccin Pfizer qui nécessite deux doses et ne provoque pas de fièvre.* »

En décembre, notre nouvelle directrice générale des services, Madame Lhoumeau, a pointé du doigt une organisation de l'équipe municipale à revoir : charges de travail disparates entre élus et périmètres d'action pas assez couverts. Nous avons fait appel à un cabinet de conseil spécialisé dans les structures territoriales, tout en restant très attentifs aux finances de la ville. Deux postes non pourvus (ex-directrice générale adjointe et ex-directrice de cabinet) qui coûtaient à la commune 12 500 € chaque mois permettent de réaliser des économies substantielles au regard des 9 200 € facturés pour deux mois d'accompagnement par ce conseil. La commune est gagnante dans ce choix : $(12\,500 \times 2) - 9\,200 = 15\,800\text{€}$.



Dans son étude, ce conseil a montré la nécessité de retirer à Madame Kendri sa délégation d'adjointe. Une décision prise de façon collégiale et réfléchie. Parce qu'elle était très impliquée dans sa fonction, nous lui avons proposé un poste de conseillère déléguée à la santé, directement rattaché au maire. Au conseil municipal, Madame Kendri a préféré quitter l'équipe en rejoignant Monsieur Benzaït, qui venait de se constituer en un groupe indépendant. S'agissant de Monsieur Benzaït, nous avons été très surpris de le voir fonder une nouvelle liste au conseil municipal. Dans la nouvelle organisation, nous lui avons proposé une délégation plus importante incluant la politique de la ville : c'est dire combien nous lui faisons confiance ! Monsieur Benzaït avait accepté... Mais nous respectons ce revirement et le choix de ces deux élus.

Être élu, c'est s'engager pour ses concitoyens. Être élu, c'est se tourner vers l'avenir. Être élu, c'est savoir se remettre en question. Il n'est jamais facile de remanier une équipe, notre démarche a été mûrement réfléchie. Probablement y avait-il des malentendus entre nous, pas la même sensibilité de ce qu'est véritablement la justice sociale et ni la même compréhension de ce qu'est un projet social de territoire. Il ne s'agit pas seulement d'avoir une politique égalitaire mais de rechercher le bien commun en faisant preuve d'équité et d'une solidarité créative. Faire de Saint-Pierre-des-Corps notre chance à tous.

Notre entrée en mairie n'a pas été facilitée par les anciens élus qui parlent sans cesse de démocratie mais n'ont rien mis en œuvre pour que cette transition se fasse dans une continuité démocratique. Pour autant, après l'audit financier que nous avons lancé, Messieurs Soulas et Jeanneau gagneraient à plus de modestie, tant les perspectives de la commune sont contraintes par les mauvais choix de gestion réalisés par les équipes précédentes : nous y reviendrons dans *Clarté* avec le vote du budget. Seule la liste Agir ensemble s'inscrit dans un débat constructif et a fait un vœu en ce sens au conseil municipal. Et nous savons aussi que nous pouvons compter sur une large majorité des agents de notre municipalité.

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République
Horaires d'ouverture : du
lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

sur rendez-vous
02 47 63 43 43

**CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT
MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF
AIDE ASSOCIATIONS**
02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 9 et 23 mars** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudis 11 et 25 mars** de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.

• **Permanence CAF**, assurée par un technicien CAF via visio-guichet. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, **les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous via**

le site www.caf.fr

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous. Renseignements : 07 83 97 23 58.

**PERMIS
DE CONSTRUIRE
ET ARCHITECTE
COLORISTE**
02 47 63 44 09

Centre technique
1 rue Robespierre

Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 5 mars** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**
02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 8h30-12h/14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 9h30, **samedi 13 mars**. Être à jeun. www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

LE CARNET**Naissances**

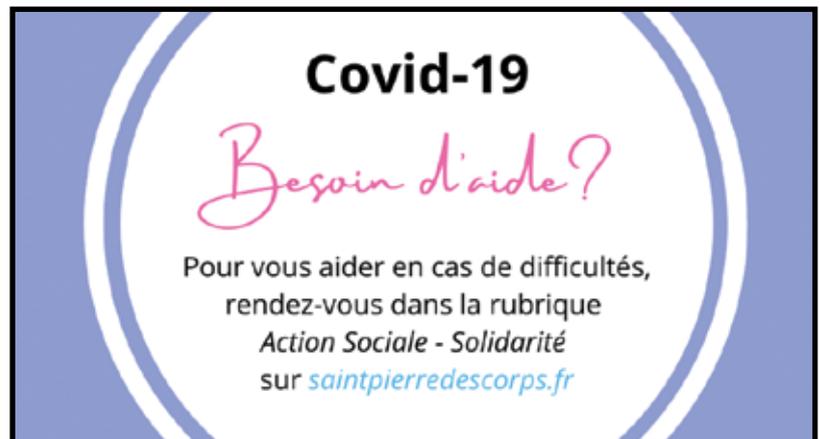
Léonie BEAU MEUNIER, Adam ABABSIA, Zora LACHAT.

Décès

Serge FOUQUES, Magali BOILEAU, Denise TRÉMÉAC, Serge TRÉMÉLO, Jose LOPES, Joao PINTO RODRIGUES.



JEUDI 18 ET MARDI 30 MARS
HORAIRE À VENIR
SALLE DES FÊTES
OUVERT AU PUBLIC
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

**Dépistage au Covid-19**

Deux laboratoires de Saint-Pierre-des-Corps proposent le dépistage du Covid-19, gratuit et sans ordonnance (résultats en 24 heures) :

• **Laboratoire Cerballiance** : du lundi au vendredi entre 13h30 à 16h30. Sans rendez-vous ou sur rendez-vous au 02 47 46 22 11 ou sur le site www.doc-tolib.fr (laboratoire-cerballiance-saint-pierre-des-corps-curie). Prélèvements passage Emmanuel-Chabrier, salle n°3 (entre la mairie et la bibliothèque).

• **Laboratoire ABO Centre** (66 rue de la Rabaterie) : du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h à 17h. Prélèvement sans rendez-vous. *Les personnes doivent se munir de leur carte vitale, ou de leur attestation de sécurité sociale et/ou de leur pièce d'identité, ainsi que d'un masque.*

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN MARS

Lundi 1^{er} : Bureau municipal. **Mardi 2** : Groupement Partenarial Opérationnel (GPO). Comité de pilotage (COPI) du conseil local de santé mentale. Conseil d'exploitation régie de l'eau. **Mercredi 3** : Rendez-vous avec le maire de la Ville-aux-Dames. **Jeudi 4** : Rendez-vous avec Monsieur Lécole d'ICF. Rendez-vous avec Michel Auffray pour le tournoi d'échecs virtuel. Conseil d'administration de la Caisse des écoles. **Lundi 8** : Démarrage du tournoi d'échecs virtuel. Bureau municipal. **Mardi 9** : Rendez-vous avec les résidences « Comme toit ». Rendez-vous avec le Secours populaire. Entretien en visioconférence avec le Conseil local de santé mentale. Conseil d'école – maternelle République. **Jeudi 11** : Rendez-vous avec la CAF. Commission finance à la Métropole. Bureau métropolitain. **Vendredi 12** : Mariage. **Lundi 15** : Rendez-vous avec le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Rendez-vous avec un cabinet d'architecte. Conseil d'école – élémentaire Henri-Wallon. Bureau municipal. **Mardi 16** : Rendez-vous avec Monsieur le procureur. Conseil d'école – maternelle Henri-Wallon. **Mardi 17** : Rendez-vous avec la SNCF. Rendez-vous avec l'association de développement des transports collectifs de Touraine (ADTT). **Jeudi 18** : Conseil municipal. **Vendredi 19** : Rendez-vous avec le maire de Saint-Avertin. **Lundi 22** : Bureau municipal. **Jeudi 25** : Conseil métropolitain. **Vendredi 26** : Comité restreint stratégique de l'agence nationale de rénovation urbaine. **Lundi 29** : Bureau municipal. **Mardi 30** : Conseil municipal.

www.saintpierredescorps.fr
CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Mars 2021
n° 401

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : février 2021
ISSN n° 1257-5216

Un nouveau service à la résidence autonomie La Diablerie



Fin septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé deux conventions de partenariat avec l'HAD Val-de-Loire et l'ASSAD - HAD (services de soin à domicile), pour permettre l'hospitalisation à domicile (HAD) des personnes âgées habitant à la résidence autonomie La Diablerie. « Il est important pour monsieur le maire et les élus que les résidents de La Diablerie aient accès à l'hospitalisation à domicile lorsque leur état de santé le permet. Retrouver son chez soi après un séjour à l'hôpital favorise le rétablissement de la personne. Ainsi en janvier, un premier résident a bénéficié de ce dispositif » explique Catherine Poulain, directrice du CCAS.

Avec l'accord du patient, l'hospitalisation à domicile permet d'éviter une hospitalisation complète (sur prescription médicale du médecin traitant ou du médecin hospitalier).

Pour la mettre en place, deux conditions cumulatives doivent être remplies. D'une part, l'état du résident doit nécessiter une ou des interventions techniques justifiées par une prise en charge d'une hospitalisation à domicile. D'autre part, faute d'une HAD, le résident aurait dû rester hospitalisé.

L'A10 en chantier nocturne



Vinci Autoroutes démarre le 8 mars sa troisième phase de travaux de son programme d'entretien de l'A10 dans la traversée de Tours. Le chantier se terminera le 11 juin.

Cette année, les travaux ont lieu entre les échangeurs de Tours Nord (sortie n°19) et Chambray-lès-Tours (sortie n°23), dans les deux sens de circulation. Le chantier se déroulera uniquement de nuit, entre 20h et 7h du matin, afin de ne pas impacter le trafic routier de 75 000 véhicules par jour en moyenne.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Eiffage Route Val-de-Loire. Ils consisteront à rénover la chaussée : rabotage, restructuration des enrobés, fabrication d'une nouvelle chaussée et création de nouveaux marquages au sol.

SUIVRE LES TRAVAUX EN TEMPS RÉEL

Vinci Autoroutes met en place plusieurs dispositifs pour vous permettre de suivre l'évolution des travaux en temps réel. Pour les riverains, des courriers d'informations vous seront envoyés. Pour les automobilistes, écoutez radio Vinci Autoroutes (fréquence 107.7). Rendez-vous également sur a10-tours.fr pour plus d'informations.

Élections : inscrivez-vous sur les listes électorales !



Les élections départementales et régionales approchent : elles auront lieu les dimanches 13 et 20 juin. Pour voter, il faut absolument être inscrit sur les listes électorales de la ville. Les ressortissants de l'Union Européenne ne peuvent pas

voter pour ces deux élections.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit à Saint-Pierre-des-Corps, rendez-vous sur le site - service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE - et renseignez vos informations personnelles (nom de naissance, l'ensemble de vos prénoms et votre date de naissance). Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription. Si ce n'est pas le cas, **vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 7 mai.**

Trois démarches s'offrent à vous : sur internet - service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 - par courrier et en mairie, service état civil.

Pour vous inscrire, vous devez avoir au moins 18 ans et résider dans la commune de Saint-Pierre. Lors de votre ins-

cription, vous devrez vous munir d'un justificatif d'identité (passeport ou carte d'identité) et d'un justificatif d'attache à la commune daté de moins de trois mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe ; bulletin de salaire ; attestation d'assurance habitation...).

Pour les personnes qui seraient absentes le jour du scrutin, pensez au vote par procuration. La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune mais pas forcément dans le même bureau de vote. La procuration doit être établie au commissariat de police, au tribunal de grande instance ou à la brigade de gendarmerie. N'oubliez pas de faire votre procuration le plus tôt possible.

Des nouvelles de la Loco Pacific 231E41



En 2021, les bénévoles de l'association AAATV - SPDC poursuivent leur travail de restauration de la locomotive Pacific 231E41. « *Le chantier continue d'avancer malgré la crise sanitaire. Les compagnons sont toujours aussi nombreux aux séances de travail mais nous ne pouvons plus accueillir de visiteurs dans nos locaux* » regrette Serge Lorenzi, vice-président de l'association.

Cette année, le principal projet de l'association sera la restauration complète du châssis de la locomotive. Les bénévoles réflé-

chissent également à l'avenir de la chaudière, déjà au programme en 2020. « *Sans réunion de travail, nous n'avons pas pu prendre de décision sur la restauration de la chaudière ou bien la construction d'une nouvelle avec la recherche de financements. Nous espérons que 2021 sera plus favorable à cette démarche. Nous recherchons aussi de nouveaux bénévoles pour nous aider dans cette restauration.* »

Rendez-vous sur le site 231e41.fr et la page Facebook [AAATV - SPDC](https://www.facebook.com/AAATV-SPDC) pour suivre l'actualité du chantier.

Stationnement payant : abonnements en ligne



Depuis le début de 2021, le stationnement payant de la commune (*dans les environs de la gare, qui génère un trafic important*) est géré par EFFIA. Les personnes habitant une zone en stationnement payant à Saint-Pierre-des-Corps peuvent bénéficier d'un tarif « résident ». Il est fixé à 10€/mois ou de 100€/an par véhicule, dans la limite de deux véhicules par foyer.

Pour vous inscrire en zone résidentielle ou vous abonner sur les zones de stationnement payantes, plusieurs possibilités s'offre à vous :

- Rendez-vous sur le site jemegare.fr/saint-pierre-des-corps/inscription et créez votre compte.
- Rendez-vous à l'accueil du parking Nord EFFIA, situé place de la gare à Saint-Pierre-des-Corps.

Pour plus d'informations, appeler EFFIA au 02 47 32 82 05, du lundi au vendredi de 9h à 12h, du mercredi au vendredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 15h.

Inscrivez vos enfants en maternelle

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2021 s'adressent aux enfants nés en 2018 et 2019. Elles auront lieu jusqu'au vendredi 12 mars en mairie au premier étage (service scolaire). Pour les enfants nés en 2019, vous pouvez préciser au service scolaire si vous souhaitez le scolariser dès la prochaine rentrée. Pour l'inscription : vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. Fiche d'inscription sur le site de la ville - saint-pierredescorps.fr - rubrique *Les enfants, l'école*.

Service scolaire : ouvert mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudi de 8h30 à 12h. Vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Pas d'inscription le lundi, ni le jeudi après-midi. Permanence jusqu'à 17h45 le mardi 9 mars. Plus d'informations au 02 47 63 43 68.



Jeux Olympiques 2024

La ville de Saint-Pierre-des-Corps vient d'être labellisée « Terre de jeux » pour les Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront en France.

Cette labellisation s'articule autour de trois objectifs :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population.
- Mettre plus de sport dans le quotidien.
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.



du mardi 16 février 2021

Vœu pour l'obtention de locaux pour Les Restos du Cœur

Unanimité

Vœu demandant le maintien du poste d'animation-lecture

Unanimité

*Depuis le vote du vœu, l'Inspecteur d'Académie a annoncé, mercredi 17 février, le maintien du demi-poste de coordinatrice de l'Animation-Lecture de Saint-Pierre-des-Corps et la création d'un demi-poste avec les mêmes missions intervenant dans les autres quartiers prioritaires de l'agglomération tourangelle. Cette décision fait suite à la mobilisation des parents et habitants, des syndicats d'enseignants et des élus de Saint-Pierre-des-Corps.

Vœu demandant la réouverture des lieux et événements culturels

Unanimité

Poste d'adjoint aux affaires sociales

Suite au retrait de sa délégation de fonction et de signature par le maire, le conseil décide de ne pas maintenir Fatiha Kendri dans sa fonction d'adjointe aux affaires sociales.

Votes à bulletins secrets : Pour : 19 ;

Contre : 10 ; Abstention : 2 ; Nuls : 2.
Gania Bougadba est élue adjointe.

Votes à bulletins secrets : Pour : 22 ; 11 élus ne prennent pas part au vote (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefevre, N. Benzaït, F. Kendri).

Rapport d'orientation budgétaire

Le conseil prend acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires du budget primitif 2021 et de la tenue des débats.

Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Dons au fonds chemin de fer de la bibliothèque

La société Socofer a fait don de plans de matériel ferroviaire provenant des établissements Billard. La commune ne pouvant pas les conserver dans des conditions optimales, les plans seront conservés par les archives départementales.

Unanimité

Odetta Vieilleribière fait également don de documents sur les chemins de fer de l'est et Jany Moineau d'un lot de magazine « La vie du rail ».

Unanimité

Stationnement

Le conseil met en place une convention entre la commune, la société Effia (gestionnaire de l'exploitation du parc de stationnement payant de la ville) et la société EasyPark pour l'encaissement des droits de stationnement par téléphone mobile.

Votes : Pour : 21 ; Contre : 11 (M. Soulas, P. Leroy, R. Lebert, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefevre, N. Benzaït, F. Kendri).

Demande de subventions au département

Le conseil demande une subvention de 5385€ auprès du conseil départemental pour des travaux d'un montant de 17 952€ permettant de renforcer la sécurité de l'accès au stade Camélinat : remplacement d'un tourniquet bidirectionnel pour empêcher les deux roues d'accéder aux terrains, mise en place d'un portillon avec fermeture à clé et sonnettes pour permettre l'accès aux personnes handicapées, installation d'un garage à vélos sécurisé avec accès par badge.

Unanimité



DU CÔTÉ DES COMMERCES

Traiteur - Charcutier Bury



Rencontre avec Pascal Bury, charcutier-traiteur, dans le quartier de la Loco.

Quelles sont l'histoire et les valeurs de l'entreprise ?

P.B. : En 1974, mes parents se sont installés à Saint-Pierre-des-Corps pour reprendre ce commerce de charcuterie déjà existant dans les années 60. Mes premiers souvenirs de cuisine remontent à cette époque. Après m'être formé au métier de charcutier, j'ai donc repris l'entreprise familiale en 1990. J'ai ensuite développé l'activité traiteur quasi inexistante. Ici le maître-mot est la fabrication maison, de l'entrée au dessert, certifié par le Label QualiChef. Je participe également à des concours, ce qui me permet de me remettre régulièrement en question et d'améliorer mes produits.

Quels sont vos produits phares ?

P.B. : Notre foie gras de canard originaire des Landes, notre saumon écossais Label Rouge fumé par nos soins, le boudin noir, les rillettes, les rillons ou bien encore notre pâté de Pâques, médaille d'or 2015. L'une de mes recettes préférées est la tête de veau sauce gribiche. Je prépare tous mes plats dans mon laboratoire où j'utilise notamment la cuisson à basse température. Elle développe mieux les saveurs et préserve le moelleux du produit. Je travaille avec du porc fermier Label Rouge et depuis trois ans j'ai remplacé le sel nitré par du sel de Guérande dans la fabrication du jambon blanc.

Métiers de bouche, métier d'avenir ?

P.B. : Il y a du travail dans ce domaine avec un réel besoin de main d'œuvre qualifiée. Chaque année, ce sont 8 000 postes qui ne sont pas pourvus. Les artisans charcutiers-traiteurs jouent un rôle majeur dans la recherche du bien-manger des consommateurs. Devenir charcutier nécessite notamment une formation. Pour ma part, j'ai obtenu un CAP, un brevet professionnel et un brevet de maîtrise. Je transmets ma passion aux jeunes en formant des apprentis dans mes locaux.

Une anecdote sur votre profession ?

P.B. : Connaissez-vous l'origine du mot charcutier ? Il vient du terme « *chaircuitier* », c'est-à-dire celui qui cuit la chair.

Envie de (re)découvrir l'entreprise Bury ? Rendez-vous 19 boulevard des Déportés, du lundi au samedi, de 8h à 18h (couvre-feu). Livraison à domicile (particulier / professionnel) également possible.

Contact :

02 47 44 21 55 / contact@burytraiteur.fr / burytraiteur.fr

Triple Hop



Fabien Brohan est un passionné de la bière. Avec sa femme, il gère Triple Hop, restaurant-bar et cave à bière dans la zone artisanale des Grands-Mortiers.

Quel est votre parcours professionnel ?

F.B. : Je suis originaire du monde gastronomique. Il y a six ans, par le biais du hasard, j'ai rencontré dans le rayon boucherie de Promocash l'ancien propriétaire de la cave. Après plusieurs semaines de réflexion, nous décidons avec ma compagne de saisir l'opportunité en reprenant l'entreprise. Nous nous sommes ensuite formés six mois avec les anciens propriétaires.

Quelles sont les spécificités de Triple Hop ?

F.B. : Nous sommes à la fois restaurant, bar et cave, spécialisé dans la bière. Chez nous, vous retrouverez plus de 500 références de bières, provenant d'Europe, comme de producteurs régionaux. Le restaurant, ouvert du lundi au vendredi le midi, est aussi axé sur la bière. Nous proposons par exemple des burgers avec des pancakes de sarrasin à la bière. Tous nos plats sont faits maison. Nous organisons aussi des animations, hors période Covid. Des afterworks, des concerts, ainsi que des ateliers dégustations. Les ateliers sont des moments très conviviaux où l'on apporte des connaissances aux clients, ce qu'il leur permet d'aimer de nouvelles saveurs et d'éduquer leur palais.

Pouvez-vous nous expliquer la différence entre une bière blonde, brune, ambrée et blanche ?

F.B. : Les bières sont toutes composées de céréales, d'eau, de levure et d'houblons. Ce sont les céréales utilisées et leur torréfaction qui donneront la couleur à la bière. Une blonde est ainsi plus amère tandis qu'une blanche plus acide.

Vos trois bières phares ? (en photo)

F.B. : La Whisky infused de Carolus, une bière belge d'exception et gourmande. La Brett de Collier 28, sans sucre ajouté, qui accompagnera très bien un repas. Et la Happy Stron Ale de Card Honingmann, fabriquée dans une brasserie de la région, au goût fruité.

Un commerçant que vous souhaiteriez recommander à Saint-Pierre-des-Corps ?

F.B. : PizzaVio, sans hésiter ! Il réalise de très bonnes pizzas. Grâce à lui on reste en bonne santé, tout est fait maison.

Contact :

02 47 46 06 69 / triplehop.fr / Facebook : [Triple Hop 37](https://www.facebook.com/triplehop37)

Horaire : mardi au samedi de 10h à 18h



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, devant la mairie, accompagnés d'Emmanuel François (en haut au centre) maire, d'Éloïse Drapeau et Amin Brimou (en haut à gauche) adjoints en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance.

Conseil Municipal des Enfants : c'est parti !

Le mercredi 10 février, s'est tenue la toute première réunion du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-des-Corps. Retour sur cette cérémonie d'investiture qui a réuni les 32 jeunes élus et leurs parents, ainsi que le maire et les adjoints à l'éducation, la jeunesse et l'enfance.

« Ce jour est très particulier dans l'histoire de la ville. Il marque le début de la vie citoyenne des jeunes élus à Saint-Pierre-des-Corps. » Tels sont les premiers mots d'Emmanuel François, maire, lors de l'ouverture de la cérémonie officielle du premier Conseil Municipal des Enfants.

Ce projet important de ce début de mandature, réunit 32 enfants de CM1 et CM2 (16 filles et 16 garçons), issus des différentes écoles de la ville. « Le Conseil Municipal des Enfants permettra aux jeunes de vivre une expérience riche et constructive, durant laquelle les enfants élus appréhenderont les droits et les devoirs du citoyen. Les jeunes élus participeront également à la créa-

tion de projets au service des habitants, contribuant ainsi à faire vivre les valeurs de la République. »

Éloïse Drapeau et Amin Brimou, adjoints en charge de l'éducation, la jeunesse et l'enfance étaient également présents pour partager ce moment historique avec les enfants. « C'est un plaisir pour nous de voir tous vos visages joyeux et découvrir vos idées pour Saint-Pierre, à votre hauteur d'enfants. C'est une belle aventure humaine qui démarre. En tant que jeunes élus, vous serez les porte-paroles de vos voisins, de vos copains et copines. Nous serons présents pour vous accompagner, vous serez complémentaires du conseil municipal des adultes. »

Le Conseil Municipal des Enfants est piloté par le service municipal de la jeunesse (SMJ). « Le projet est coordonné par Virginie Sanchez, animatrice au SMJ. Elle sera l'interlocutrice entre les enfants (et leurs parents) et la municipalité. »

Lors de la cérémonie, les 32 élus ont signé le règlement intérieur du conseil municipal et reçu leur écharpe tricolore. Ils ont ensuite exprimé leurs idées à l'assemblée et choisi leur commission : développement durable et cadre de vie, citoyenneté et solidarité, sport / loisirs et culture. Ainsi, toutes les trois semaines, chaque commission se réunira à la Maison de l'Aubrière, où les enfants débattront sur leurs idées et projets.

Retour sur les élections en janvier



Du 19 au 25 janvier, 862 enfants du CP au CM2, ont désigné les élus du premier Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-des-Corps.

Les élections ont été organisées par le service municipal de la jeunesse (SMJ), dans le respect strict de l'anonymat et des gestes barrières. « *Mettre en place les élections a mobilisé l'ensemble des personnels du SMJ. Chaque électeur se désinfectait soigneusement les mains avant de se diriger vers l'un des quatre isolements, signait la feuille d'émargement officielle, puis déposait son enveloppe dans l'urne. Nous voulons remercier l'ensemble des directions des écoles pour leur accueil et leur implication. Cela nous a permis d'organiser les élections dans de bonnes conditions* » souligne Saïd Yazid, animateur au SMJ.

Ainsi, après cinq jours d'élections dans les écoles, sept enfants ont été élus à Marceau / Paul-Louis-Courier, Pierre-Sémard / Les Sablons et République / Line-Porcher, six élus pour Henri-Wallon et cinq élus pour Viala-Stalingrad. L'école Joliot-Curie ne s'est pas engagée dans cette démarche cette année.

Premier Conseil Municipal des Enfants



Kady et sa maman

Timothé

Des idées pour la ville !

« *J'ai envie d'ajouter des choses à Saint-Pierre. Un sanitaire en ville, un espace pour cultiver les légumes et des balançoires et toboggans dans les écoles* » témoigne Kady, jeune élue. Sa maman, présente lors de la remise des écharpes, est ravie que sa fille puisse s'investir dans la ville « *Kady est très motivée, elle a voulu se présenter d'elle-même et elle a plein d'idées !* »

Les parents sont fiers de voir leurs enfants découvrir la vie politique. C'est le cas du beau-père de Mathis, qui salue l'initiative : « *Les enfants vont pouvoir s'investir pour Saint-Pierre et apprendre des valeurs citoyennes.* »

Les jeunes élus ont déjà de nombreux projets pour la ville. C'est le cas de Timothé, qui souhaite améliorer la nourriture à la cantine. Mais l'engagement des enfants ne se limite pas à l'enceinte de l'école. En effet, les jeunes conseillers s'intéressent au bien-être de tous les Corpopétrussiens. Le souhait de Zakariya serait de « *supprimer la moto après 22h pour éviter les nuisances sonores.* »

Des enfants motivés, des parents fiers, le tout premier Conseil Municipal des Enfants est lancé !



Zakariya

Mathis et son beau-père

LES 32 JEUNES ÉLUS



**Takwa
ABDELRAHIM**
CM2



**Moâad
BOURFOUNE**
CM2



**Foumba
CISSE**
CM1



**Noura
HAÏDARA**
CM2



**Issam
HAMMOU
MAMMAR**
CM1



**Zakariya
SEDDIKI**
CM1



**Ritedj
YAGOUB**
CM2



**Hala
ALMOTAWE**
CM2



**Ayoub
CHOUAKRIA**
CM2



**Fanny
COQUELIN**
CM2



**Timothé
FAUGERON**
CM1



**Mekkia
HENNOUS**
CM1



**Nolan
OGOULA**
CM2



**Charlie
SIEBERT
ASTORD**
CM1



**Isaac
AZOUGAGH**
CM1



**Mathis
DA ROSA LOPES
TEIXEIRA
BISSONNET**
CM2



**Basile
FERRAOUN**
CM1



**Lyanne
GUILLOT**
CM1



**Louisa
LETOURMY**
CM1



**Léonore
MORTIER**
CM1



**Lucas
OPPENCHAIM**
CM1



**Ilyasse
FETOUAGUI**
CM1



**Kady
GUIRASSY**
CM1



**Mohammed
JENFI-ZINOUN**
CM2



**Maram
OUARROUD**
CM2



**Angélique
TALON-GOUDIABY**
CM1



**Abdelramane
YAHYA BEY**
CM2



**Yacine
BENRAHMOUNE**
CM2



**Emna
BOUHASSOUN**
CM2



**Albane
LANDELLE**
CM2



**Romane
TEXIER**
CM1



**Ayoub
YADEL**
CM2

Saint-Pierre Autrement

L'héritage : nous vous devons la vérité !

Voilà maintenant neuf mois que l'équipe de Saint-Pierre Autrement a pris les rênes de notre ville. Nous avons, dans un premier temps, géré les urgences... Et, avec la crise sanitaire, elles furent nombreuses. Nous avons ensuite entamé un diagnostic des services, du patrimoine et des finances. Depuis notre arrivée, nous avons subi énormément de critiques de l'opposition sur notre inaction, notre inexpérience, voire notre amateurisme...

Seulement voilà, le temps du bilan a sonné et le résultat va au-delà de nos projections de campagne.

Absence de gestion ! Tous les services s'auto-administraient, sans cap, ni pilote et en grande souffrance. Aucun plan d'investissements pluriannuel n'a été mis en place : les bâtiments n'ont pas été entretenus. Le service bâtiment, qui a changé de responsable en octobre dernier, nous a présenté la « douloureuse » : 22 millions d'euros d'investissements au minimum ! Sans compter la place Maurice-Thorez, la rénovation du centre commercial de la Rabaterie, etc. Les chiffres donnent le tournis car rien n'a été anticipé et la dette a continué de se creuser...

Cette inaction ne nous laisse pas le choix. À contrecœur, nous allons devoir prendre des décisions :

- Il va falloir faire un tri dans notre patrimoine immobilier et nous séparer de biens qui ne servent à rien.
- Il va falloir fermer des équipements car nous n'au-

rons les moyens ni de les remettre en état, ni de les entretenir.

- Il va falloir réduire notre parc locatif qui coûte plus qu'il ne rapporte. En effet, certains loyers sont très en dessous du prix moyen local au m², voire nuls ???!!!

Saint-Pierre-des-Corps doit faire des économies d'échelle rapidement. Le rapport de la Chambre régionales des comptes de décembre 2018, sur les exercices de 2012 et suivants, permet de se rendre compte de la dérive. Les recommandations préconisées dans ce rapport n'ont pas été suivies et c'est inadmissible. C'est votre argent, et il est inacceptable de le gaspiller. Aujourd'hui, la commune n'a aucune capacité d'investissement, et ce n'est pas uniquement la faute de la baisse des dotations de l'État comme la précédente municipalité a pu vous le faire croire !

L'année 2021 s'avère une année charnière, délicate et difficile car il est en notre devoir d'assainir les finances de la ville. Une nouvelle organisation des services se met en place pour plus d'efficacité et un meilleur service au public. Finie la politique partisane qui ruine notre ville, place à Saint-Pierre Autrement !

SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. Francois, L. Lefevre, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Lambert, G. Bougadba, A. Brimou, M. Persiani, A. Garcia, J. Metais, M. Chapeau, O. Conte, G. Ak, R. Durouchoux, M. Villette, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, Marilou Lambert-Sanchez, C. De Amorin.
Contact : l.lefevre@mairiespdc.fr

À GaucheS toute !

Comment agir sur la précarité à Saint-Pierre-des-Corps ?

Récemment notre groupe À GaucheS Toute a évoqué la question de la précarité chez les jeunes dans la tribune de février et proposé lors du conseil municipal du 15 décembre dernier un vœu concernant l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans.

Force est de constater que cette problématique se pose à Saint-Pierre-des-Corps pour une grande part de la population, du fait de difficultés sociales grandissantes accrues par la crise de la pandémie mondiale. L'augmentation de la pauvreté se manifeste notamment par la hausse des demandes de RSA ou par la fréquentation de la banque alimentaire.

Les associations implantées dans notre ville (Sac à malices, Naya, Secours populaire, Emmaüs Touraine et peut-être bientôt Les Restos du Cœur) jouent à ce titre un rôle essentiel en ce qu'elles restaurent la cohésion sociale mise à mal.

L'association « Naya » en particulier, signifiant : « *Peu importe qui tu es et d'où tu viens, tu es le bienvenu* » s'adresse à toutes et à tous, assure l'accueil de personnes précaires voire très précaires en partant de leurs besoins dans les domaines administratif, médical, alimentaire, vestimentaire et propose aussi des activités culturelles favorisant le lien humain.

Si ce tissu associatif d'une grande richesse est un maillon essentiel de la solidarité, il révèle à bien des égards

les failles de notre société, principalement en matière de logement social ou d'alimentation.

Pourtant, une municipalité détient une certaine marge de manœuvre et peut, à condition d'en avoir la volonté politique, soutenir les associations solidaires tout en impulsant une dynamique visant à agir sur la cohésion sociale en limitant le nombre de personnes se retrouvant sans logement.

En 2017, la maire de Saint-Pierre-des-Corps avait proposé un arrêté contre la « mise à la rue » des locataires. Si l'expulsion n'est certes pas interdite en soi, un arrêté municipal permet que l'expulsion ne soit exécutée que si le propriétaire garantit un relogement décent.

Cette décision qui s'appuie sur le Code civil, le Code pénal, la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur plusieurs avis du Conseil constitutionnel, doit absolument être appliquée : laisser mettre à la rue une famille sans solution relève en effet « d'un trouble grave à l'ordre public » que le maire a le devoir de prévenir.

Espérons que la municipalité prenne la mesure de cette urgence sociale.

À GAUCHES TOUTE !

M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba.

Contact : agauchestoute@gmail.com

J'aime Saint-Pierre-des-Corps**Le Roi est nu !**

Après nous avoir expliqué il y a trois mois la nécessité d'un deuxième collaborateur (démissionnaire à peine deux mois après sa prise de poste), et le talent du premier collaborateur de cabinet qui devait renforcer par son action la compétence Politique de la Ville (quartier prioritaire de la ville), quel ne fut pas notre étonnement d'entendre que celui-ci serait licencié prochainement malgré ses qualités et l'importance de ses missions sic Monsieur le Maire.

Conséquence d'une réorganisation liée à un coach qui a coûté près de 10 000€ à la ville ? Réorganisation qui a amené le conseil municipal du 16 février à voter de nouvelles attributions de compétences de chaque adjoint et une refonte des commissions, peut-être pour pallier le non-fonctionnement de certaines ou renforcer le pouvoir d'autres ? (Notre texte a été rendu le 15 février).

Voici donc Monsieur le Maire sans directeur de cabinet, situation très rare pour une ville de plus de 15 000 habitants, lui qui se qualifie de néophyte de la politique. Qui va le soutenir ? Qui va le conseiller dans ses choix ? Pour nous le roi est nu !

Tout ceci nous interroge sur la capacité de Monsieur le Maire à gouverner. Alors que d'autres villes ont fait des choix dans leurs Débats d'Orientation Budgétaires, nous ne voyons rien venir, voire même nous assistons à une régression, puisqu'à part de vagues propositions,

nous n'avons pas de vision du territoire.

Lors du conseil de février nous avons formulé un vœu rappelant l'importance de maintenir le poste d'Animation-lecture sur Saint-Pierre, vœu déjà voté à l'unanimité en 2019. L'Éducation Nationale ne doit en aucun cas supprimer ce poste ou le fondre dans un schéma métropolitain.

Nous avons aussi demandé à Monsieur le Maire de déposer auprès de l'État un dossier de financement de poste de Conseiller Numérique (salaires pris en charge par l'État) pour redynamiser les Espaces Publics Numériques (EPN) de la ville et les aider à remplir mieux et plus largement leurs missions d'accompagnement des habitants.

Notre rôle d'opposants comporte deux objectifs : montrer les incohérences d'une politique mais aussi proposer les solutions que nous aurions mises en place si le suffrage nous avait été favorable.

Nous voulons ainsi incarner une opposition vigilante et constructive au service des intérêts des Corpopétrusiennes et Corpopétrusiens.

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS
C. Jeanneau, C. Lala.

Contact : citadin@wanadoo.fr

Agir Ensemble**On nous amuse avec le tram !**

Monsieur le Maire, espérons que le projet de la ligne 3 du Tram à l'horizon 2040 ne sera pas « un des enjeux les plus importants de votre mandat » comme vous l'indiquez dans votre lettre du 22 janvier au Président de la Métropole. Espérons que vous aurez des résultats plus tangibles que des études sans aucune réalisation avant au moins vingt ans. N'oublions pas que cette ligne 3 n'est rien d'autre qu'un os donné à ronger aux Corpopétrusiens pour oublier que la ligne 2, encore au stade des études, ne desservira pas notre ville.

Et non, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal n'est pas unanime sur un tracé de tram dans Saint-Pierre comme vous le décrivez dans cette même lettre. Notre liste n'est pas favorable au tracé (dit « tracé Sud ») préconisé par l'ancienne municipalité et encore porté par le collectif du tram. Reliant les gares de Tours et de Saint-Pierre en passant par la Rabaterie, il concurrencerait la desserte ferroviaire entre les gares de Tours et Saint-Pierre, tout en étant moins performant ! Et la perspective de franchir les voies en tunnel sous la gare pour desservir la zone des Grands-Mortiers et le parc des Atlantes est déraisonnable : outre le coût faramineux de ces travaux c'est la condamnation du centre-ville de Saint-Pierre qui va voir ses commerces fermer petit à petit alors que le plan de rénovation de la place Maurice-Thorez doit les revitaliser. Heureusement, nous avons pu obtenir qu'une étude de tracé allant

vers la Ville-aux-Dames, soit également réalisée.

Sans attendre l'arrivée du tram que verront peut-être nos petits-enfants, il est temps de s'interroger sur ce qui peut améliorer les mobilités à Saint-Pierre. Pour nous, l'objectif doit être d'obtenir le plus vite possible un transport en site propre à haute fréquence, desservant la Rabaterie, et pas en 2035 ou 2040 ! Et aussi augmenter la fréquence des bus de jour et de nuit, et envisager d'autres lignes en bus à haut niveau de service pour irriguer vraiment les quartiers est de Saint-Pierre. Quels sont les besoins des habitants de ces quartiers ? Ce serait utile de lancer une vraie consultation.

Il faut de réelles pistes cyclables que toutes les listes en présence aux élections municipales promettaient à court terme. Il faut aussi arrêter les flux de voitures qui perturbent notre environnement en travaillant tout de suite à l'utilisation de l'étoile ferroviaire et en installant des parkings relais à l'est de la Métropole.

AGIR ENSEMBLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE
F. Lefevre

Contact : <http://www.ariaspdc37.org/>

Les espaces verts préparent le fleurissement printanier



Les jardiniers des serres municipales préparent activement le fleurissement du printemps. Ce sont 16 000 plants, de multiples couleurs, qui sont actuellement cultivés dans les serres municipales. Ils seront plantés entre avril et juin, dans différents points de la ville : mairie, ronds-points, avenues, etc.

« Comme l'an dernier, nous intégrons dans les massifs des plantes vivaces qui ont une durée de vie plus longue. Nous privilégions les plantes qui résistent à la chaleur et à la séche-

resse afin de limiter les arrosages » explique Patricia Dubois, responsable des espaces verts.

Les agents des espaces verts travaillent également sur la plantation d'arbres. « En 2020, nous avons planté une centaine d'arbres pour lutter contre les îlots de chaleur en ville. Nous comptons poursuivre cette démarche cette année. Nous avons également créé un verger aux serres municipales. Une quarantaine de fruitiers sont à découvrir en accès libre » conclut la cheffe de service.



Les conseils d'une jardinière : bouturage d'un chèvrefeuille



Pour des boutures de printemps : Coupez une branche ligneuse (bois) sous un nœud, réduisez-le à 25-30 cm en conservant les deux derniers étages de feuilles qui joueront le rôle de tire-sève, placez la bouture directement dans la terre en l'enfonçant de 15 à 20 cm (1/3 de sa taille), arrosez légèrement et maintenez le sol frais.

Pour des boutures d'été, fin août et septembre : Utilisez une branche de l'année, saine et bien vigoureuse, ce rameau doit porter deux étages de feuilles. Coupez juste au-dessus des feuilles du haut (un cm) et à ras des feuilles du bas, retirez les feuilles du bas, préparez un mélange

terreau / sable ou un mélange de terreau universel avec une bonne part de sable dans un pot moyen (drainez le fond du pot avec des billes d'argile), repiquez la branche en l'enfonçant dans la terre jusque les feuilles du haut et trempez le pot copieusement pendant plusieurs minutes. Recouvrez d'une bouteille (ou d'un sachet) en plastique transparente pour réaliser une culture à l'étouffée, placez la bouture à l'ombre pendant trois semaines le temps que les boutures s'enracinent dans le pot et maintenez le sol frais. Après le bouturage, enterrez le pot en pleine terre dans un endroit abrité des courants d'air. Un paillage par-dessus permet aux jeunes boutures de passer un hiver douillet sous la couette en attendant la plantation définitive au printemps prochain.

DICTONS DE MARS :

- Des fleurs qui s'ouvrent en mars, on en a que le regard.
- Soleil de mars donne des rhumes tenaces.
- À la Saint Benjamin (31), le mauvais temps prend fin.

Le mois prochain : Lutte contre la chenille de noctuelle

CONTACT :

- amicaledelamorinerie@outlook.com
- amicaledelamorinerie.sitego.fr
- amicaledelamorinerie.blog4ever.com
- 06 44 22 72 08 / 06 24 52 51 06

AGENDA

Retrouvez plus d'informations, de photos
Sur www.saintpierredescorps.fr et sur Facebook

MARS

► Samedi 6/03

DES HISTOIRES ET TOI ET MOI

Dès 2 ans. Bibliothèque, 10h30. Sur inscription.

► Samedi 13/03

PORTES OUVERTES

CFA-BTP

De 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30. Uniquement sur rdv, lien d'inscription : https://vu.fr/JPO-BTPCFA_37
Plus d'informations au 02 47 44 05 53. 106 rue Marcel-Cachin.

TÊTE À L'ENVERS

Escape game « *Panique à la bibliothèque* ». Bibliothèque, 15h.

Atelier « *Aux sources de l'info et fake news* » animé par Ciclic. Bibliothèque, 15h. Durée : 1h30.

► Mercredi 17/03

TÊTE À L'ENVERS

Escape game « *Panique à la bibliothèque* ». Bibliothèque, 15h.

► Jeudi 18/03

CONSEIL MUNICIPAL

Salle des fêtes.

► Vendredi 19/03

COMMÉMORATION

Cessez-le-feu en Algérie
Cimetière.

► Samedi 20/03

TÊTE À L'ENVERS

Atelier « *Zappeur / Monteur* » animé par Ciclic. Bibliothèque, 14h. Durée : 3h.

► Samedi 27/03

TÊTE À L'ENVERS

Escape game « *Panique à la bibliothèque* ». Bibliothèque, 15h.

Atelier « *Aux sources de l'info et fake news* » animé par Ciclic. Bibliothèque, 15h. Durée : 1h30.

► Mardi 30/03

CONSEIL MUNICIPAL

Salle des fêtes.

► Du 29/03 au 2/04

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Programme à retrouver sur le site de la ville, saintpierredescorps.fr

LA VIE DANS LES SERVICES CULTURELS



Le centre culturel propose jusqu'au 19 mars l'exposition *Travaux d'école* aux élémentaires et collégiens de la ville.



Christine Faure, archiviste de la ville, a présenté aux élèves l'exposition *228 ans*, qui retrace l'histoire de la ville municipale à Saint-Pierre.

L'école de musique poursuit ses cours en visioconférence pour les adultes. Les enfants continuent quant à eux à avoir leur cours en présentiel.

POUR LES SCOLAIRES EN MARS

Du 17 au 19 mars : spectacle *Poï* de la Compagnie Switch (petite enfance et maternelle).



La bibliothèque a accueilli les enfants et leurs parents pour *Des histoires et Toi et Moi*, avec l'histoire de l'ours Bernie.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17

www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

Sous réserve d'annulation, de report ou de changement d'horaire, en fonction de la situation sanitaire.

Toutes les informations actualisées de la saison culturelle sont à retrouver sur saintpierredescorps.fr

Michel Auffray

Pion, cavalier, fou, tour, dame et roi. Ces mots vous sont familiers ? Pas de doute vous connaissez les échecs, ce jeu qui traverse les lieux et les époques. Rencontre avec Michel Auffray, président de l'Échiquier corpopétrussien et initiateur du premier tournoi d'échecs virtuel entre le maire et les écoliers de la ville.

Jeu, échec et mat

« Je suis arrivé au club un peu par hasard. C'est mon fils, qui en apprenant à jouer aux échecs à l'école, m'a donné envie de me perfectionner pour pouvoir jouer avec lui. C'était il y a déjà huit ans maintenant. »

Michel Auffray est aujourd'hui président de l'Échiquier corpopétrussien, qui réunit petits et grands autour d'une même passion : le jeu des échecs. « Le club est ouvert à tous, que vous soyez débutant ou confirmé. Ici, il n'y a aucune obligation : seul le plaisir de jouer, d'apprendre et de transmettre sa passion. » Chaque semaine, l'association propose plusieurs créneaux pour s'entraîner, dans les salles 2 et 5 du Passage Chabrier. « Les cours ont lieu le mercredi de 14h à 16h. Pour les débutants, nous proposons un créneau le samedi de 11h à 12h. Pour les joueurs confirmés, c'est le samedi de 14h à 16h. Actuellement, avec la pandémie, seuls les enfants bénéficient des cours en présentiel. Les adultes s'entraînent en visioconférence. »

Pour ceux qui le souhaitent, le club prépare également à la compétition. « Les échecs sont reconnus comme une discipline sportive par le Comité Olympique International depuis 1999. Aujourd'hui, avec le Covid, nous sommes comme tous les autres sports, bloqués dans la reprise des compétitions puisque les échecs sont considérés comme un sport de contact, où les joueurs se retrouvent à moins d'un mètre l'un de l'autre. » À Saint-Pierre, après avoir débuté les compétitions en départementales, les joueurs sont montés en régionale, et aujourd'hui évoluent en national 4 (milieu amateur). « Des jeunes de notre club ont même participé au Championnat de France » souligne Michel.



Michel Auffray devant la maison de la presse du centre-ville. La boutique fera partie des commerces retransmettant le tournoi d'échecs sur leur vitrine.

Concentration, anticipation, mémoire, analyse de la situation, etc., les échecs apportent aux joueurs de nombreux atouts dans la vie quotidienne. « Ils permettent de s'évader d'une autre façon que les écrans par exemple. Jouer aux échecs peut aussi aider à prendre confiance en soi. » Tous ces bénéfices amènent les enseignants de la ville à s'engager dans les initiatives que l'association propose. Les initiations dans les écoles permettent de démocratiser ce jeu et de l'ouvrir tant aux filles qu'aux garçons, dès le plus jeune âge. « Cela fait quelques années que nous intervenons désormais dans les classes de Saint-Pierre. Chaque année, nous prenons un peu plus d'ampleur. Nous avons une équipe de bénévoles dédiée à cela. En 2021, nous suivons des classes de la grande-section à la cinquième. Les tout-petits sont impressionnants, ils comprennent très vite les règles du

jeu. Au total, nous intervenons auprès de 800 élèves » se félicite Michel.

Habituellement, le club organise en juin un tournoi d'échecs interscolaire à la salle des fêtes. « Le dernier a eu lieu en 2019, il avait réuni plus de 400 jeunes. Avec le Covid, nous n'avons pas pu l'organiser en 2020. Pour pallier la menace du virus, nous lançons le premier tournoi d'échecs virtuel. Durant sept semaines, entre le 8 mars et le 23 avril, ce sont plus de 120 élèves de CM2 et leurs enseignants qui affronteront le maire dans une partie d'échecs virtuelle. Chaque jour, le maire et une classe avanceront une de leurs pièces. Vous pourrez suivre le déroulement de la partie dans différents commerces de la ville, ainsi qu'à la bibliothèque municipale, qui afficheront la position des pièces de chaque équipe, en temps réel et sur un plateau géant. »

pratique

- Mail : contact@echiquiercorpope-trussien.fr
- Facebook : Échiquier Corpopétrussien